

Banque fédérale de développement—Loi

Madame le président, hier, je pense que le député de Gatineau (M. Clermont) parlant sur un amendement, disait cependant que cet argent est constitué de dépôts du public. Ce n'est pas tout à fait vrai, il y a des dépôts publics aussi.

Cette banque-là sera autorisée à accorder du crédit à un certain moment en utilisant les services de la Banque du Canada, parce que cette dernière demeurera toujours la banque centrale, la «banque-maîtresse». Madame le président, cette banque fédérale aura-t-elle les mêmes pouvoirs que les banques à charte, sauf que les banques à charte fonctionnent pour leur organisation privée, pour leur directeur, leurs actionnaires, ou bien fonctionnera-t-elle pour l'ensemble de la population canadienne? Cela est assez important à savoir, parce que tout le monde sait... Pas tout le monde!

Récemment, je parlais à 1,000 comptables agréés à Toronto, et la plupart ne savaient pas qu'une obligation gouvernementale fédérale achetée par la Banque du Canada donnait le droit aux banques à charte canadiennes de multiplier par 16 l'obligation gouvernementale. Cela signifie qu'on peut créer 16 millions en crédit pour une obligation d'un million, 16 millions en crédit de chiffres, écrite avec de l'encre, pris dans les goussets de personne. Les banques ont un tel pouvoir. La Banque fédérale de développement aura-t-elle un pouvoir semblable, lui permettant de monnayer les possibilités—pas les impossibilités—mais les possibilités réelles qui existent dans notre pays?

Madame le président, la Banque fédérale de développement pourra servir énormément non seulement au maintien d'une prospérité quelconque, mais à la stabilité économique de notre pays si le gouvernement, le Conseil ou les directeurs de la banque acceptent d'assumer leurs responsabilités pour développer le Canada à son maximum, et non pas de développer des compagnies étrangères. Ce qui importe, c'est d'aider les compagnies de chez nous, les petites industries. Nous en avons par milliers qui demandent l'aide gouvernementale, et il leur est impossible d'obtenir quoi que ce soit.

Madame le président, à mon avis, c'est peut-être ce que le gouvernement pense en présentant le bill C-14 pour venir en aide à la petite industrie. On ne nuira pas aux grosses industries, absolument pas, ce n'est pas le but du bill. Celui-ci vise à développer au maximum ce que nous pouvons développer chez nous, et je le répète depuis plusieurs années, tant et aussi longtemps que cette question financière, qu'on l'appelle Banque fédérale de développement ou Banque du Canada, ne sera pas au service de l'ensemble de la population, peu importent les directeurs de ces organismes, je suis convaincu qu'aucune Commission gouvernementale ne pourra protéger les entrepreneurs ou les industriels canadiens contre des gens qui essaieraient d'abuser de lois semblables au bill C-14.

Madame le président, je souhaite de tout mon cœur que cette nouvelle banque aide non seulement un secteur de la population, mais toute la population. Si elle aide toute la population, on verra moins de discordes au Canada, comme c'est le cas présentement. On ne verra pas des gens partir d'Ottawa pour aller prêcher le séparatisme en Alberta, ou des gens de l'Alberta venir prêcher le séparatisme dans la province de Québec, toujours en disant: «Cela dépend d'Ottawa si on ne peut pas développer tel projet au Québec, cela dépend d'Ottawa si on ne veut pas protéger tel secteur dans l'Ouest du Canada ou dans les provinces Maritimes.»

[M. Caouette (Témiscamingue).]

Il est possible de satisfaire et les uns et les autres. Mais il faudra pour ce faire que les Canadiens, français, anglais, ukrainiens, japonais ou chinois pensent au bien-être général des Canadiens, et non pas à celui d'un groupe au détriment de l'autre. C'est alors seulement qu'on comprendra peut-être mieux l'unité nationale et l'avenir réel de la nation canadienne.

● (1440)

[Traduction]

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, je siége ici depuis un peu plus de deux ans et je trouve qu'il est toujours instructif d'entendre le chef du parti créditiste. J'ai été étonné aujourd'hui qu'il ait pu parler si longtemps et aborder une foule de sujet, y compris l'Alberta, le séparatisme au Québec, la théorie monétaire du Crédit social sans souffler le moindre mot de la question, c'est-à-dire la motion du député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. Dick). Permettez-moi d'ajouter que j'appuie sans réserve la motion n° 1 inscrite au nom du député.

En présentant cette motion, nous ne cherchons pas à résoudre pour de bon la question du nationalisme économique pas plus que nous ne tentons de résoudre une fois pour toutes au moyen de la motion du député de York-Simcoe (M. Stevens) les problèmes que posent la franchise du gouvernement ou les conflits d'intérêt. Nous voulons ici établir un précédent et inciter le gouvernement à faire au moins un pas, fût-il hésitant et vacillant, dans la voie du nationalisme économique. Je suis étonné de constater la résistance que les députés ministériels opposent à une initiative de ce genre.

Il est intéressant de noter que le ministre et les députés ministériels on décrit avec beaucoup d'éloquence les problèmes des petits commerçants canadiens face à la mainmise étrangère sur notre économie. Et ceci me rappelle que le ministre, tout en prônant des mesures énergiques pour régler les problèmes face à la domination étrangère de notre économie, a repoussé une mesure qui aurait empêché la banque fédérale de prêter de l'argent à des entreprises dominées par des étrangers qui contribuent à renforcer l'implantation étrangère dans notre économie.

Cela m'a également rappelé une réflexion d'Adlai Stevenson à l'endroit de l'un de ses adversaires politiques. Il décrivait ce dernier comme le type d'homme qui aurait abattu un sequoia et aurait ensuite grimpé sur la souche pour faire un discours sur la conservation. A mon avis, c'est cette attitude qui caractérise le gouvernement actuel. Les ministériels ont déployé leur éloquence pour vanter la petite entreprise et, en même temps, ils se sont montrés très éloquents sur la question de la domination étrangère et du contrôle de notre économie, et pourtant ils font tout leur possible pour nuire à l'intérêt national. La question fondamentale est de savoir si les Canadiens veulent que les deniers recueillis à même les taxes des contribuables servent à consolider la mainmise étrangère sur notre économie ou à soutenir l'intrusion étrangère dans nos affaires nationales. Il nous faut nous opposer à cette situation.

Nous faisant part de ses observations il y a quelque temps, le secrétaire parlementaire s'est montré à la fois pour et contre. A un moment donné, il a prétendu que les mesures servaient très bien les intérêts des petits commerçants ainsi que l'économie de beaucoup de collectivités, qu'on devrait permettre au gouvernement de prêter cet argent à des étrangers. Puis, une minute après, il affirmait que le montant était si infime qu'il ne valait guère qu'on s'y arrête. Si le chiffre est infime le gouvernement ne